

Image not found or type unknown



Demande de visa étudiant après un OQTF

Par **Ghali**, le **15/05/2017** à **21:10**

Bonjour, ma question est toute simple, j'ai eu une OQTF en mai 2016 que j'ai respecté, j'ai quitté le territoire français une semaine après la réception de l'OQTF. Aujourd'hui je souhaiterais revenir étudier en France, est-ce que l'OQTF qui date d'un an, peut me faire refuser le visa étudiant? Merci de votre réponse.